

## CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle virtuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne, tenue le mercredi 21 avril 2021 à 18 heures. La réunion est captée au studio LSM Ambiocréateurs sur la rue de la Gauchetière à Montréal.

Une capsule vidéo d'ouverture intitulée « Ensemble » est projetée.

### 1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Raffaele Di Lillo, président du Conseil d'administration s'adresse aux personnes branchées sur le WEB en leur souhaitant la bienvenue et les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent à leur caisse.

Monsieur Di Lillo déclare la réunion régulièrement constituée et ayant été valablement convoquée, elle est habilitée à procéder. M. Claude Gobeil agit comme secrétaire d'assemblée, accompagné de M. Serge Branconnier, administrateur et par M. Mariano De Carolis le directeur général. Tous les documents présentés seront déposés aux archives pour références futures. L'ordre du jour, le rapport annuel, le rapport financier et la revue annuelle 2020 ont préalablement été déposés sur le microsite de la caisse. En plus des présentations verbales, les personnes en ligne bénéficient d'une présentation PowerPoint pour suivre les résultats et de capsules vidéo couvrant divers sujets.

M. Di Lillo informe que les membres en règle pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui se tiendra au cours des 4 prochains jours suivant l'assemblée.

Une capsule vidéo avec un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est projetée.

M. Gobeil présente les règles de fonctionnement du déroulement de la réunion.

M. Di Lillo demande la proposition pour la nomination des scrutateurs. **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE PAR LES MEMBRES EN LIGNE, IL EST RÉSOLU DE NOMMER** Madame Michelina Lavoratore et Mme Maddalena Baviello scrutatrices pour cette réunion.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président M. Raffaele Di Lillo présente l'ordre du jour et se déclare prêt à recevoir une proposition pour son acceptation. **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE PAR LES MEMBRES EN LIGNE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 24 AVRIL 2019

Le président Monsieur Raffaele Di Lillo demande une proposition afin d'exempter le secrétaire de faire la lecture intégrale du procès-verbal de l'assemblée générale ayant eu lieu le 24 avril 2019 et demande une proposition à cet effet. SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE PAR LES MEMBRES EN LIGNE, IL EST RÉSOLU d'exempter le secrétaire de faire la lecture intégrale du procès-verbal.

Le secrétaire Monsieur Claude Gobeil fait un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle. Suite à la présentation du résumé, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE par les membres en ligne, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 3 SEPTEMBRE 2020

Le président Monsieur Raffaele Di Lillo demande une proposition afin d'exempter le secrétaire de faire la lecture intégrale du procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant eu lieu le 5 septembre 2020 et demande une proposition à cet effet. SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE PAR LES MEMBRES EN LIGNE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'exempter le secrétaire de faire la lecture intégrale du procès-verbal.

Le secrétaire Monsieur Claude Gobeil fait un résumé du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Suite à la présentation du résumé, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE par les membres en ligne, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre 2020, tel que présenté.

5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Raffaele Di Lillo présente les membres du Conseil d'administration dont les photos apparaissent sur la présentation à l'écran et il livre ensuite le rapport aux membres, tel qu'il apparaît aux pages 7, 8 et 9 de la revue annuelle pour l'exercice se terminant le 31-12-2020, déposée sur le microsite de la caisse.

6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Di Lillo présente la Reddition déontologique dont le Bilan de la surveillance relative aux trois règles, soit;

- 1) Situation de conflits d'intérêts où aucune situation n'est à rapporter
- 2) Conformité des dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées où aucune dérogation n'est à rapporter

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

- 3) Contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code qui atteste que 4 contrats ont été conclus dans le respect des règles pour un total de 3 763,62 \$.

7. MESSAGE "DUE PAROLE TRA NOI "

Le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis livre le rapport tel qu'il appert dans la revue annuelle 2020 à la page 1, rédigé en italien avec l'intention de rejoindre également la majorité des membres dans leur langue. La version intégrale en français se retrouve à la page 3.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Une capsule vidéo est projetée pour présenter les faits saillants du rapport annuel de la caisse.

9. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Une capsule vidéo est projetée pour faire rapport des contributions financières et communautaires apportées à la collectivité par l'entremise des administrateurs, de la Direction, des gestionnaires et des ressources humaines. La présentation du bilan de la nature coopérative confirme la contribution de la caisse pour soutenir les projets du milieu.

La capsule vidéo énumère une partie des organismes qui ont reçu des dons durant l'année 2020, et d'autres détails tels qu'inscrits aux pages 15, 16 et 17 de la revue annuelle. M. De Carolis mentionne également l'implication de la caisse au succès de maintes levées de fonds par des organismes à but non lucratif.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Di Lillo demande aux personnes s'il y a des questions sur les sujets présentés. Une période de 15 minutes est disponible afin de permettre aux membres d'envoyer des questions en ligne. M. De Carolis répond aux questions relatives aux gestes posés par la caisse pour supporter les gens du milieu en temps de pandémie, et le soutien des employés envers les membres n'ayant pas de support technologique pour effectuer leurs obligations financières.

Plusieurs messages de félicitations sont reçus sur le site pour féliciter la Direction pour les résultats financiers intéressants réalisés pour l'exercice financier au 31 décembre 2020 et pour son implication dans le milieu.

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

11. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

- Adoption de la répartition des excédents annuels avant ristourne aux membres

Le président M. Di Lillo demande au secrétaire M. Gobeil de soumettre aux membres la recommandation que le Conseil d'administration a déterminée à sa réunion du 28 janvier 2021 concernant la répartition des excédents pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2020.

Une capsule vidéo explicative est également diffusée. Monsieur Claude Gobeil ajoute les détails.

<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>10 262 000 \$</b>
Virements réglementaires et autres	(1 848 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes *	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(1 676 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(195 000) \$
Récupération d'impôts	444 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (RISTOURNES AUX MEMBRES)	1 232 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	195 000 \$
Alimentation RRE	(1 927 000) \$
Alimentation Réserve générale	(6 487 000) \$
<b>Solde à répartir</b>	<b>0</b>

Cette recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 21 avril 2021 à minuit et se terminera le 25 avril 2021 à 23 :59.

- Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme à verser au Fonds d'aide au développement du milieu.

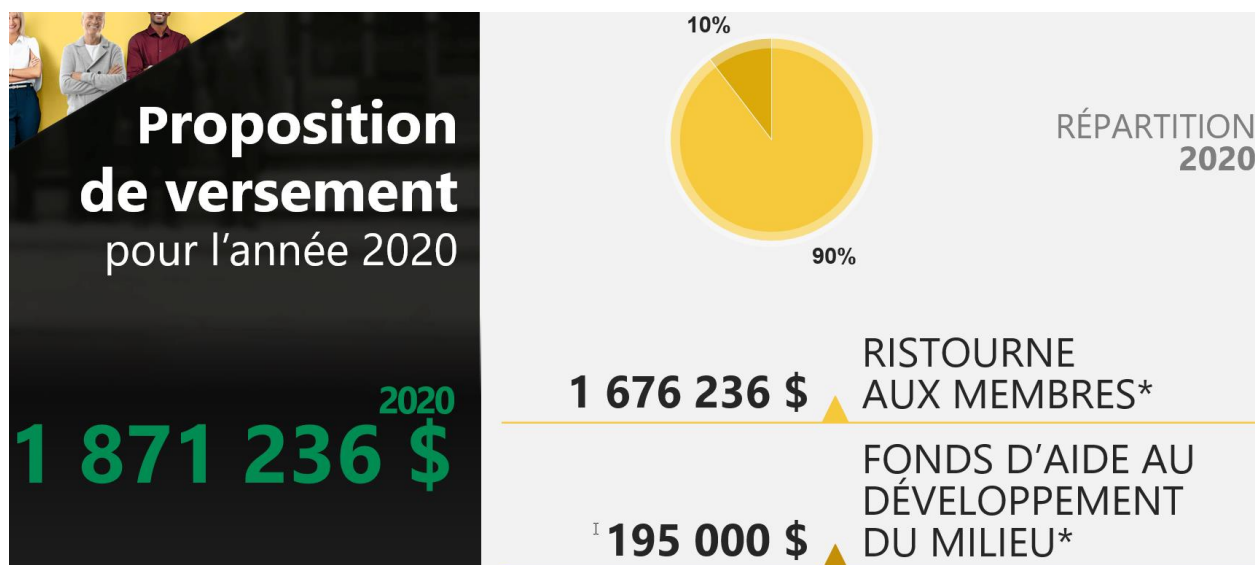
M. Gobeil présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve détaillée comme suit :

---

 C.G.

---

 R.D.L.



Cette recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 21 avril 2021 à minuit et se terminera le 25 avril 2021 à 23 :59

Par la suite, si approuvée, la ristourne sera établie en fonction de :

### Adoption des taux de ristournes

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	293 635 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Épargne et placement	345 282 \$	0,76 \$ / 0,76 \$
	Fonds	31 268 \$	0,76 \$ / 0,76 \$
	Prêts et marges de crédit	656 819 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Ristourne assurances <sup>1</sup>	173 565 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME
	Ristourne produits <sup>1</sup>	175 667 \$	MONTANT DE 50 \$ <sup>2</sup>
	<b>RISTOURNE AUX MEMBRES</b>	<b>1 676 236 \$</b>	

1. Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.  
2. Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Les ristournes seront versées aux folios entre le 31 mai et le 14 juin 2021.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président du Comité de mises en candidatures Monsieur Serge Branconnier agira à titre de président d'élection. Étant donné que le secrétaire et lui-même candidat, le secrétaire adjoint M. Mariano De Carolis agira comme secrétaire d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse. Avant d'initier le processus des élections, Monsieur Branconnier informe les membres sur l'avancement concernant le profil collectif enrichi des administrateurs de la caisse.

M. Branconnier confirme que les membres du Comité de mise en candidature ont été nommés par le conseil d'administration. Le Comité de mise en candidature a tenu sa réunion le 10 février 2021. Il rappelle les conditions d'admissibilité d'un candidat éligible.

Il s'adresse enfin aux membres pour leur présenter le rapport de son comité.

13. ÉLECTION PAR ACCLAMATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Branconnier annonce qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, par le Règlement intérieur et par le Code de déontologie de Desjardins, et répondent à plusieurs des zones de renforcement notées dans le profil enrichi des administrateurs. Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à combler, le Président d'élection déclare réélus par acclamation MM Claude Gobeil, Carmine Mercadante et Nicodemo Panetta aux postes d'administrateurs pour un terme de 3 ans. Monsieur Branconnier félicite les élus.

14. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Vu que cette assemblée s'est tenue à distance, M. Gobeil relate aux membres en ligne;

« Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet (ou sur demande auprès de la Caisse) où vous avez déjà accès aux rapports annuel et

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

- financier complets de même qu'à la Revue annuelle 2020 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Il y aura 2 moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile. Des boutons de vote à cliquer et des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes, peu importe le moyen utilisé. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
  - Pour être habiletés à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Ces plateformes de votation nous permettront de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
  - Il y aura des messages automatisés pour les membres auxiliaires ou ceux qui ne seraient pas autorisés à voter.
- Dès ce soir le 21 avril 2021 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 25 avril 2021. Je vous rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter. »

### ***Précisions sur l'annonce des résultats***

« Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif. »

M. Gobeil salue tous les membres et donne la parole au président, M. Di Lillo.

### **15. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Di Lillo remercie les membres pour leur participation à cette deuxième assemblée générale annuelle complète à distance et pour leur intérêt envers la Caisse. Il en profite également pour remercier le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis et le personnel de la caisse pour le support professionnel accordé aux Dirigeants. Monsieur Di Lillo tient à féliciter les dirigeants élus et à remercier ses collègues pour leur engagement concret au sein de la Caisse et pour le support qu'ils lui ont accordé tout au long de l'année.

M. Di Lillo, avant de terminer l'assemblée, prends quelques minutes pour mentionner le décès de Madame Fiore Fonda. La grande famille de la Caisse Populaire Desjardins Canadienne Italienne, a perdu une collaboratrice de longue date, Madame Fiore Fonda qui a siégé au Conseil d'administration de la Caisse populaire Saint-Jean de la Croix de 2001 à 2008, et suite à la fusion avec notre caisse, en 2009 elle a continué à siéger au conseil d'administration de la caisse jusqu'en 2018. Elle a participé à la vie démocratique et au développement de la caisse avec passion, tout comme l'était sa passion pour la broderie. Il offre de sincères condoléances à la famille.

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

Enfin, merci à ceux qui m'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

En terminant, M. Di Lillo invite les membres à distance de visualiser une capsule vidéo avec le message de fermeture préparé par Desjardins.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion se termine à 19 h 00. Comme précisé auparavant, la publication (dans 4 jours) des résultats des votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2020.

---

Claude Gobeil  
Secrétaire

---

Raffaele Di Lillo  
Président

---

C.G.

---

R.D.L.